



## REGLEMENT INTERIEUR 2018-2019

L'adhésion au FROUZINS TAEKWONDO CLUB implique le paiement de la cotisation annuelle dont le montant est déterminé chaque année.

L'adhésion au Club implique l'acceptation du présent règlement dans sa totalité.

Un **certificat médical d'aptitude** à la pratique du taekwondo est obligatoire et doit être fourni au premier cours de Taekwondo.

Les adhérents doivent avoir un **comportement sportif, discipliné et respectueux** vis-à-vis du Professeur et de leurs camarades.

Il est interdit de manger dans l'enceinte du dojang, sauf dans la salle de réunion. Il est strictement interdit de courir dans les couloirs.

**Les parents doivent accompagner leurs enfants jusqu'à la salle de Taekwondo et s'assurer de la présence du professeur.** En cas d'absence imprévue de ce dernier, les membres du bureau ne pourront être tenus pour responsables en cas d'accident.

**Après l'accueil, les parents sont invités à quitter la salle de Taekwondo**, afin de ne pas perturber les cours. Les parents doivent attendre la fin du cours avant de rentrer dans la salle pour récupérer les enfants. **Dès la fin du cours, les parents sont responsables de leurs enfants.**

Tous les frais dus à une dégradation volontaire incombent aux parents.

Le Club ne pourra être tenu pour responsable des vols ou perte d'objets personnels. Il tient à chacun de ne rien laisser trainer dans le vestiaire ou le dojang.

Tout manquement aux règles de discipline par les pratiquants, porté à la connaissance du Professeur, peut entraîner l'exclusion temporaire voire définitive. Celle-ci ne pourra être prononcée qu'après décision du bureau.

**Le Dobok et une paire de claquettes sont obligatoires.** Les personnes faisant des compétitions doivent avoir leurs propres matériels (protection génitale, protège dents, protections tibiales et cubitales, mitaines et pitaines électroniques). **Les personnes n'ayant pas leur Dobok ne seront pas acceptées au cours.**

Avoir les ongles des mains et des pieds coupés. Pas de bijoux. Cheveux attachés.

Le matériel mis à disposition doit être rangé à sa place après chaque séance.

- **Saluer en entrant et en sortant du tapis.**

Le Club se réserve le droit de refuser une adhésion sans avoir à motiver son refus.

Fait à Frouzins,

Le \_\_\_\_\_

L'adhérent Le Père, la mère ou le tuteur légal